

DÉLÉGUÉS DE CLASSE

1 LEURS RÔLES



Les délégués ont un **rôle important** à jouer, tout d'abord au sein de leur **propre classe** mais également au **sein du collège**.

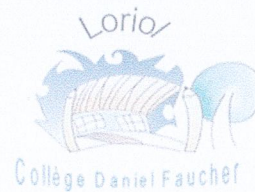
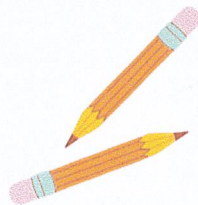
Ils sont les **porte-parole** de leur classe auprès des **membres de la communauté éducative** : personnels de direction, personnels enseignants et non enseignant.

Ils **participent au conseil de classe chaque trimestre** (à trois reprises). Ils ont le rôle **d'animer la vie de classe** en favorisant le **dialogue** entre tous.

Ils ont le devoir d'**informer régulièrement** leurs camarades de toutes les **activités effectuées** en tant que délégué (à l'oral ou bien à l'écrit)

Ils **élisent leurs représentants au conseil d'administration** (choisis parmi les représentants des 5ème, 4ème, 3ème) qui **rapportent les avis et les propositions des autres élèves sur le fonctionnement de l'établissement**.

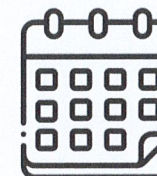
Vous l'aurez compris le délégué est un **réel médiateur** dans la vie collégienne et se doit de prendre son rôle à cœur en **s'engageant moralement à assister à toutes les réunions auxquelles il sera convoqué**.



DÉLÉGUÉS DE CLASSE

2

LES ÉLECTIONS



Deux délégués sont élus **par classe**, de même pour les suppléants.
Les élèves **votent deux fois dans chaque classe** ces votes sont organisés au cours des **sept premières semaines de l'année scolaire**.

Tous les élèves peuvent se **présenter mais également voter**.

Les délégués de classe désignent les **représentants élèves au conseil de discipline**, le nom de chaque candidat est accompagné de celui de son suppléant.
Seuls les élèves à partir de la cinquième peuvent être candidats.

